

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: RUE DE LA DENT-BLANCHE, SION
Téléphone No 46 Compte de Chèques postaux No II c 84

Régie des annonces
PUBLICITAS Avenue de la Gare, SION
Tél. 2.36 - Chq. post. II c 485
Succursales: Lausanne, Genève, Fribourg, etc
Correspondants à l'étranger
ANNONCES: La ligne millimétrée: Canton 8 ct. Suisse 10 ct
Etranger 12 ct. RECLAMES: 20 ct.

Abonnements:
SUISSE: un an Fr. 8.— avec Bulletin officiel Fr. 12.50
6 mois 4.50 " " " " 6.50
3 mois 2.50 " " " " 3.50
ETRANGER: un an 15.—

Par Monts et par vaux

(De notre correspondant attitré)
HONGRIE ET POLOGNE

La récente visite faite par le Régent de Hongrie, Horthy, à Varsovie, n'est pas sans revêtir de l'importance, à l'heure surtout où l'activité économique et politique des trois Etats de la Petite-Entente se manifeste d'une façon très nette.

Il est certain que le problème danubien est à l'ordre du jour et qu'après les événements d'Allemagne les rapports entre la Hongrie, l'Autriche, les trois Etats de la Petite Entente et la Pologne devaient être discutés entre les deux hommes d'Etat hongrois et polonais réunis ainsi à Varsovie et appartenant à des nations qui ont le plus grand intérêt à se tenir à l'écart de tout bloc idéologique capable de les entraîner dans la pire des aventures. Ces nations, y compris la Roumanie et la Hongrie, devraient au contraire faire les plus grands efforts pour arriver à un rapprochement.

A ce sujet, le ministre des affaires étrangères de Hongrie a déclaré que des conversations avec le chef du gouvernement polonais ont fait ressortir le caractère amical des relations actuelles entre les deux Etats dont la base de collaboration est constituée par un effort commun visant au maintien de la paix afin de pouvoir réaliser graduellement les conditions préalables d'une paix réelle. Une amélioration de l'atmosphère dans le bassin du Danube est de l'intérêt non seulement de la Hongrie et de la Pologne, mais de toute l'Europe, déclare pour finir, M. de Kanya. A cet égard, l'on a peut-être le droit d'espérer que la récente visite du chancelier autrichien à M. Hitler éclaircira davantage la situation exacte entre Vienne et Berlin.

LA CRISE ROUMAINE

Nos lecteurs le savent: le cabinet roumain présidé par M. Goga a démissionné après six semaines à peine d'existence, sans même attendre l'arrêt électoral qui avait été fixé au mois prochain. Beaucoup se demandent avec raison comment et pourquoi le roi Carol avait fait appel à lui, lors de la démission du cabinet libéral, dont M. Tataresco était le président du Conseil. Le petit parti chrétien-national, dont M. Goga est le chef, ne représente, en effet, même pas le dixième des électeurs. De plus, il n'est guère populaire. Ne se contentant pas d'avoir pris pour emblème la croix gammée, il a adopté grâce surtout au professeur Cuza un véritable sectaire, un programme antisémite des plus exagérés, puisque même les Juifs de nationalité roumaine devaient être déchus de leurs droits. De plus, en politique étrangère, M. Goga paraissait vouloir se rapprocher plus qu'il ne le fallait de l'Allemagne hitlérienne.

Toujours est-il que la grande majorité du peuple roumain étant hostile à de tels principes, le roi n'a pas voulu inaugurer un régime douloureux. Il a donc été décidé dans un Conseil de la couronne de faire appel à tous les chefs de partis. Un cabinet a été rapidement constitué sous la présidence du patriarche Miron Chistea avec MM. Tataresco, Jorga, Angelescu, Averescu, Vaida Voivode, etc., tous anciens présidents du Conseil.

Ce gouvernement d'union nationale semble vouloir prendre de très sérieuses mesures pour que l'ordre ne soit pas troublé et que cesse la propagande de la garde de fer. Aussi, le maintien de cet ordre passe-t-il aux mains de l'autorité militaire. Ce gouvernement de concentration nationale va gérer les affaires de l'Etat sans le concours du Parlement.

Attendons le donc à l'ouvrage. Il saura, espérons-le du moins, faire en sorte qu'une Roumanie unie et forte soit toujours un élément d'ordre, de paix et de loyale collaboration parmi les nations surtout dans cette région de l'Europe, économiquement plus éprouvée que tant d'autres. Quant à la politique extérieure de la Roumanie, elle ne subira aucun changement, ni dans ses alliances, ni touchant la S. D. N.

Le régime intérieur ressemble cependant à la dictature: pas d'élections, les autorités communales seront choisies par le gouvernement, un nouveau projet de Constitution va être établi et le régime de la presse soumis à un contrôle sévère.

Nous saurons dans un avenir rapproché si pareil régime a des chances de réussite et si vraiment il améliorera d'une façon bienfaisante la situation d'un pays qui ne demande que paix et travail.

LE CHANCELIER D'AUTRICHE ADOLF HITLER

Le Dr Schuschnigg, chancelier d'Autriche, a rendu une visite inattendue au chancelier Hitler à Berchtesgaden. Les relations austro-allemandes traversent certainement une crise grave car le rappel de l'ambassadeur du Reich à Vienne, M. von Papen, met en cause l'accord conclu entre les deux pays en 1936, ainsi que l'aggravation du mouvement national-socialiste allemand en Autriche, au

A propos du referendum contre le Code pénal fédéral

Les beautés de la centralisation

On nous écrit:

L'une des plus belles conquêtes que la Confédération ait jamais faites est certainement la centralisation et l'étatisation des chemins de fer.

Le rachat a coûté à la Confédération 1 milliard et 174 millions. Cette somme devait être amortie en 60 ans. C'est dire que vers les années 1960, le peuple suisse aurait dû jouir paisible et satisfait, d'un magnifique réseau de voies ferrées affranchi de toute espèce de dettes.

Voici la réalité: la dette des CFF est aujourd'hui d'environ 3,5 milliards.

Un nouveau rachat s'impose. Le Conseil fédéral demande à l'Assemblée fédérale un crédit d'un milliard et demi pour assainir notre grande entreprise nationale.

Mais le Conseil fédéral estime qu'on ne saurait exiger du peuple suisse un tel sacrifice sans lui donner la garantie qu'une pareille aventure lui sera épargnée à l'avenir.

Aussi a-t-il proposé que la réglementation des dépenses des CFF, au lieu de dépendre du caprice ou de la surenchère des députés, soit laissée désormais dans la compétence du Conseil d'administration des CFF.

Le Conseil national devait se prononcer jeudi sur cette proposition.

Après maint discours d'une « incontestable démagogie » (Journal de Genève), le Conseil national s'est prononcé, par 112 voix contre 53, contre le projet du Conseil fédéral.

Il a donc admis pratiquement l'éventualité d'un troisième rachat.

M. Pilet, chef du Département fédéral des chemins de fer, membre de la majorité radicale du Conseil fédéral, n'a été suivi que par 8 députés radicaux, alors que 33 députés de ce parti se prononçaient contre le projet du Conseil fédéral. Cependant, 27 dé-

putés conservateurs contre 11 soutenaient le gouvernement fédéral.

L'attitude du Conseil fédéral en cette affaire reste dans la ligne de cette funeste politique de laisser-aller qui nous a déjà valu la dévaluation.

C'est « la politique du chien crevé qui suit le fil de l'eau ».

Cette politique nous conduit tout droit vers le front populaire. Les députés patriotes s'abandonnent au point de dispenser les socialistes de tout effort dirigé vers la réalisation de leur programme.

Contre une politique aussi désastreuse, un redressement radical et immédiat s'impose. Il ne saurait être obtenu que dans le maintien jaloux et la restauration des pouvoirs des cantons, dans la lutte contre toutes les formes de l'étatisme.

La centralisation écrase et ruine. Revenons à nos libertés cantonales.

Et tout d'abord écartons la centralisation du droit pénal dont nous sommes menacés.

Signons en foule la demande de referendum contre le Code pénal fédéral.

CHEZ LES LIBERAUX VAUDOIS

Contre le Code pénal fédéral

Dimanche 13 février, les délégués du parti libéral se sont réunis à Lausanne, salle des XXII Cantons, au nombre d'environ 450. Malgré le temps déplorable et la neige qui tombait avec persistance depuis la veille, tous les districts étaient représentés.

M. Benjamin Méan, 1er vice-président du Grand Conseil, a pris la parole sur le sujet « Le fédéralisme en danger ». Il a salué avec satisfaction les décisions du comité central libéral suisse en vue de la réforme économique et de la réforme des finances fédérales. Le congrès a décidé d'appuyer le referendum lancé contre le Code pénal suisse.

La naissance princière de Hollande



L'heureux père et prince Bernhard des Pays-Bas contemple avec amour sa fille Béatrice.

UNE AUBADE ROMANICHE AU CONSEIL FEDERAL

Lundi matin, le Chœur mixte de Samaden a fait une aubade au Conseil fédéral, dans la salle du Conseil des Etats. Les femmes avaient revêtu le costume de l'Engadine. Les sept conseillers fédéraux étaient accompagnés par le chancelier, le vice-chancelier et nombre de fonctionnaires de l'administration fédérale. Une femme de l'Engadine a remis au président de la Confédération, M. Baumann, un bouquet d'œillets des Grisons noués d'un ru-

ban rouge et blanc

Après l'exécution de plusieurs chants romanches sous la direction de M. Léon Jaeger, chants qui furent accueillis par de vifs applaudissements des discours furent prononcés par le président de l'association, M. Fontana, qui, parlant en romanche et en allemand, a exprimé des remerciements pour l'amitié et la sympathie manifestées à la population romanche et par M. Baumann, président de la Confédération, qui a exprimé l'espoir que le vote de dimanche prochain donnera une majorité claire.

trement dit l'autonomie et l'indépendance même de l'Autriche. Un examen direct de toutes les questions concernant les rapports austro-allemands a donc eu lieu entre les deux hommes d'Etat et l'on croit que d'importantes déclarations seront faites par le chancelier du Reich lors de son discours de dimanche à la séance du Reichstag.

Une amélioration des rapports et une répercussion favorable sur toute l'évolution de la politique danubienne pourraient résulter de cette entrevue qui a certainement provoqué une profonde sensation dans les milieux politiques de tous les pays.

L'Europe centrale et orientale est sans contredit en ébullition; il est temps, pour la paix du monde que l'on sache enfin, si nul coup de force, soit allemand, soit italien, n'est à craindre. Souhaitons que la visite

du chancelier autrichien en Allemagne rassure le monde à cet égard, puisque de Vienne dépend beaucoup l'attitude générale de toute la politique italo-germanique.

Alexandre Ghika



Chronique valaisanne

Les votations des 19 et 20 février prochains

Comment les valaisans doivent voter

De notre correspondant particulier:

LOI CANTONALE SUR LE REPOS DU DIMANCHE

Les électeurs valaisans sont appelés à se prononcer, dimanche prochain, sur une loi dont le caractère d'ordre moral et social mérite une attention particulière de la part de tous ceux qui veulent maintenir dans la société cet esprit vital et chrétien qui tend de plus en plus à s'affaiblir.

C'est la loi cantonale sur le repos du dimanche et des jours de fêtes religieuses.

Il n'est pas un Valaisan dont la qualité de chrétien soit réelle et vécue qui ne voit une obligation de conscience à manifester, en cette circonstance, en faveur du respect de cet ordre divin.

C'est une question morale. Dieu et l'Eglise l'exigent.

Notre corps laborieux mérite sa pause, en cours de route, comme l'esprit demande son temps de recueillement pour ne pas se laisser entraîner par son compagnon du destin.

C'est une question sociale.

A notre époque, où le chômage jette ses misères et crée ses drames, il n'est plus un législateur ou un économiste qui ne se prononce pour la limitation de la durée du travail hebdomadaire. Il serait dès lors d'une régression bien coupable de refuser pour un peu d'or et de profits égoïstes à accorder au travailleur le seul jour de repos et de loisir qu'il puisse passer au milieu des siens.

C'est aussi une question de dignité nationale.

Personne ne saurait contester l'effet déplorable et le scandale que provoquent dans les esprits des confédérés, des étrangers et des touristes, ces exemples de travaux servilement exécutés dans nos villes, nos stations et nos campagnes sans que des raisons évidentes ne les expliquent et ne les justifient.

Les autorités civiles auront légalement le droit et l'obligation d'accorder les licences indispensables.

C'est faire tort à son pays que d'attirer sur lui des condamnations de la part des témoins attristés de tels désordres et de tels mépris de la conscience universelle.

C'est donc une obligation de conscience.

En ces questions, où l'ordre moral et social est en jeu, personne ne peut et ne doit rester sourd ou indifférent à l'appel de nos autorités qui sollicitent nos suffrages pour approuver un acte législatif qui ne peut qu'honorer le pays qui le proclame et qui ne peut que grandir les pouvoirs publics qui le proposent.

C'est un ordre de Dieu. C'est donc pour les hommes un devoir de s'y conformer.

Que tous les citoyens valaisans, qui ont le sentiment de la gravité et de la valeur d'un tel vote, se fassent un devoir rigoureux d'y répondre en déposant dans l'urne électorale un clair et catégorique:

oui

LOIS SUR LES REMANIEMENTS PARCELLAIRES

Cette nouvelle loi qui est également soumise à l'appréciation des citoyens valaisans vient avantageusement compléter la législation actuelle qui date de l'année 1917.

Elle a pour but de faciliter l'exécution des remaniements de la propriété rurale en liaison avec la cadastration et l'organisation du régime foncier.

Elle modifie et simplifie la procédure actuelle et donne à l'Etat le pouvoir de passer outre aux oppositions systématiques et irréductibles qui empêchaient jusqu'ici la réalisation de maintes œuvres d'intérêt général.

Quand on connaît à quel degré s'est accentuée la dislocation de nos terres valaisannes, il n'est pas un électeur qui ne voudra pas contribuer à délivrer notre paysan de ce fléau dont il est victime et qui aggrave la dureté de son labeur quotidien et provoque l'anéantissement de tant d'efforts.

Pour cette législation utile et indispensable tous les électeurs valaisans, soucieux de nos intérêts agricoles, n'hésiteront pas à voter:

oui

VOTATIONS FEDERALES

Ce même dimanche, tous les électeurs suisses sont également sollicités de se prononcer sur trois questions bien différentes dans leur nature mais qui présentent toutes un caractère éminemment fédéral.

C'est d'abord la reconnaissance du Romanche comme quatrième langue nationale. Cette langue, parlée par 44,000 habitants de plusieurs vallées de la Rhétie et des Grisons, mérite d'être reconnue par notre Constitution fédérale au même titre que ses trois sœurs romande, allemande et tessinoise, auxquelles elle apportera son enrichissement folkloriste, intellectuel et artistique.

Cet acte ne fera que resplendir d'un nouvel éclat l'entente séculaire qui groupe sur le même sol et dans une paix commune, plusieurs races de langues différentes et de cultures variées.

Montrons notre claire compréhension des devoirs d'une démocratie fédéraliste et donnons un exemple rare de l'union politique que devraient offrir les peuples et les races.

Il ne sera pas un bon Suisse qui, par solidarité nationale et fidélité confédérale, ne veuille apporter à nos amis des Grisons ce témoignage affirmatif.

Que chacun marque son adhésion par un

oui

La deuxième question se rapporte à une initiative qui a pour objet le contrôle de l'industrie privée des armements.

La plupart des pays qui nous entourent ont nationalisé ou monopolisé l'industrie des armes pour la défense nationale.

Ce sont là des effets de l'étatisme socialisant qui nous entoure mais ils découlent également des exigences modernes auxquelles sont soumis les Etats et des bénéfices excessifs et abusifs dont sont favorisées certaines grandes industries sans un contrôle efficace des gouvernements.

Le principe est juste et son application doit être soutenue, mais à l'initiative populaire les Autorités fédérales présentent un contre-projet qui nous paraît devoir mériter notre préférence.

VOTONS donc le contre-projet de notre Assemblée fédérale.

La troisième question, qui est la plus grave, appelle une modification éventuelle de la Constitution fédérale dans le but de soustraire au Référendum populaire les Arrêtés fédéraux d'une portée générale qui ont un caractère d'urgence.

Cette clause d'urgence a essentiellement pour fin de donner aux autorités fédérales le droit d'agir sans délai lorsque l'intérêt général le commande et que les circonstances le permettent.

En période de crise et de guerre cette faculté peut être fort précieuse comme elle peut devenir dangereuse si on s'autorise à l'exploiter et en abuser.

Par une Initiative populaire qui a recueilli 53416 signatures les communistes, appuyés par les socialistes d'extrême-gauche, proposent qu'à l'avenir, seuls les lois et arrêtés fédéraux votés dans l'intérêt du peuple travailleur, par les trois quarts des membres présents des Chambres fédérales, puissent être soustraits à la votation populaire.

Cette proposition est tout simplement une roudlardise politique car sous le couvert de sauvegarder les droits populaires et démocratiques les communistes escamotent l'absence des députés bourgeois, tentent d'exploiter la notion de lutte de classe que prouve l'épithète de travailleur et voient à l'avance le rôle prépondérant et même décisif que jouera la fraction socialiste et communiste dont le jeu de bascule déterminera le sens de chaque vote de l'Assemblée fédérale.

Les trois quarts des votants ne pouvant être recueillis sans leur appui, ils deviendront les arbitres et les maîtres de ces actes et manœuvres constitutionnelles.

Accepter cette initiative serait ouvrir les premières portes à la ruée communiste qui n'attend que nos faiblesses et nos défaillances pour nous entraîner, peu à peu, dans ses pires désordres et pour nous soumettre à ses tyranniques procédés.

Attention! Prenons garde! Réagissons et ne succombons pas à cette nouvelle tentation dangereuse et antinationale.

Contre cette initiative communiste n'hésitons pas à protester par un énergique

non

Et maintenant que Dimanche chaque Valaisan n'omette pas de remplir ses devoirs civiques.

C'est un devoir auquel on ne saurait se soustraire.

S.

PARLONS D'AUTRES CHOSE

DEMONSTRATION

Sur la place du village, la foule s'était rassemblée autour du grand car neuf et contemplait le véhicule avec admiration.

Les grands s'extasiaient sur sa coupe moderne, ses lignes aérodynamiques pures et du meuble, ils appréciaient sa charpente solide, son capot aux formes puissantes, ses roues gigantesques, aux pneus striés de sculptures massives!

Les petits béaient de convoitise à l'aspect de ce jouet monstrueux dont la couleur surtout frappait leur imagination.

Ils auraient bien aimé le toucher du doigt, faire une petite croix sur la poussière des garde-boue, ou même écrire leur nom sur cet engin magnifique; mais ils n'osaient... car le maître était là, sur l'avant, glorieux comme un dieu de la route ou des airs qui aurait accompli la plus belle performance de sa carrière.

Et il pérorait au milieu du groupe donnant des détails et des explications qu'accompagnait un murmure flattereur.

Les termes techniques ont des effets puissants sur les esprits frustes des campagnards et les détails abondaient sur les avantages et les nombreuses qualités de cette dernière création du génie automobile.

Camille avait trouvé son jour de gloire et bien qu'il parlât avec l'air détaché et naturel des grands champions que plus rien ne semble étonner, ses petits yeux gris brillaient d'une flamme intérieure qui trahissait un incalculable orgueil!

« C'est tout ce qu'il y a de plus perfectionné! Huit cylindres en V, avec surcompresseurs, culbuteurs et triple diffuseur!

Freins hydrauliques à huile avec compensateur et régulateur automatique, roues indépendantes avec traction avant et arrière, vitesses à baladeur avec marche arrière à pédale et allume-cigare électrique, etc., etc. »

L'opinion générale s'exprimait par un véritable concert de louanges à l'adresse du car. — Ce sera bien le plus beau du canton!

— On peut aller loin pour en trouver un pareil!

— Maître et Follonier sont enfoncés!

— Debons, Torrent et même Theytaz vont en faire un nez!

— Lugin va être jaloux!

Camille avalait tout ça, avec de petits gloussements de satisfaction, comme un petit chat qui boit du lait.

Et il sentait qu'il n'avait pas encore joué son dernier atout.

Il le gardait pour la fin, celui-là, car la psychologie des foules lui avait appris à tenir les enthousiasmes en haleine, en réservant jusqu'au bout les surprises sensationnelles.

Le moment lui sembla venu pourtant, d'allumer le feu d'artifice final et il lança d'une voix plus forte:

— Et ce qu'il y a d'épatant... c'est que la glace est incassable!...

Cette phrase tomba comme une giclée de benzine sur un brasier ardent.

— Incassable!

— La glace est incassable!

— C'est formidable!

— C'est fantastique! La glace est incassable!

L'effet de ce mot magique dépassa tout ce que le maître pouvait espérer; mais il est des mots terribles que l'on ne devrait jamais prononcer.

Ils partent comme un trait, forcent l'admiration, puis font leur chemin et tournent parfois en catastrophe!

Le mot incassable est de ceux-là!

Mais il était trop tard pour le rattraper.

L'auditoire transporté au paroxysme de l'ébullition ne pouvait être frustré d'une dernière preuve éclatante de cette vertu exceptionnelle... et comme il attendait avec un certain doute, Camille, bien que pressentant confusément qu'il allait accomplir un acte d'une singularité gravité, se décida à frapper le grand coup.

Il était trop tard d'ailleurs pour reculer!

Après tout, croyait-il vraiment lui-même à cette garantie de l'usine qu'il pressait dans la poche de son veston?

— Oui! Parfaitement! La glace est incassable! hurla-t-il presque comme pour se donner le courage d'accomplir son acte jusqu'au bout!

Et saisissant la manivelle du car, d'une main preste il la fit tourner en l'air quelques secondes... puis avec l'énergie du désespoir, frappa...

Quel bruit, mes amis! Quel spectacle! Quel cri unanime partit de toutes les poitrines. Pauvre glace gisant sur le sol, en mille petits débris!

La glace était rompue... et c'était bien le cas de le dire!

Aussi..., avec une manivelle!... A-t-on idée!...

REN.

CANTON DU VALAIS

CHPPIS

**Grave accident au laminoir
Trois hommes blessés**

Lundi soir, un terrible accident est survenu entre 21 heures et 22 heures au laminoir de Chippis.

Pour une cause qui n'est pas encore établie, un four à mazout a fait subitement explosion alors qu'une équipe d'ouvriers travaillait autour de lui.

Trois hommes qui se trouvaient à proximité du foyer ont été blessés par la déflagration.

Ce sont les nommés Karl Burkler, Volken et Revilloud qui ont été transportés immédiatement en ambulance à l'hôpital de Sierre où leur cas est jugé grave.

Ils souffrent, tous les trois, de profondes brûlures, de plaies au visage et aux mains et de fortes contusions.

Cependant lundi soir leur état n'était pas alarmant; ils se tirèrent vraisemblablement d'affaire.

Une enquête est ouverte pour établir les causes de ce terrible accident qui a jeté la consternation dans le monde ouvrier de Chippis et dans la population.

**REUNION DES DELEGUES DE LA
FEDERATION CYCLISTE VALAISANNE**

Cette assemblée aura lieu dimanche 20 février au Café-Restaurant Hütter à Sierre, à partir de 15 heures. MM. Péguet et Conrad, de Genève, membres du Comité Directeur de l'U.C.S. y prendront part.

NAX

Ski-Club Mont-Noble

(Comm.). Accomplissant sa tâche sans bruit ni heurt, le Ski-Club du Mont-Noble est en joie d'annoncer pour le samedi et dimanche 19 et 20 février courant sa compétition annuelle. Favorisé par une neige abondante qui promet d'être excellente ce quatrième concours régional sera une réussite et une œuvre de plus à l'actif du Club. D'autant plus que la descente aura lieu sur la nouvelle piste créée à cet effet, piste non tout à fait au point encore, mais qui grâce à la prodigalité de cet hiver permettra aux « canons » de dévaler 500 mètres de dénivellation en 5 à 6 minutes.

Amateurs de vitesse folle, jeunesse triomphante, allez à Nax, vous en reviendrez heureux et contents.

**GRAVES ACCIDENTS DE SKI
DANS LE HAUT-VALAIS**

Deux graves accidents de ski ont eu lieu à Ried, dans le Haut-Valais. M. Anton Perrig est si malencontreusement tombé qu'il s'est gravement blessé et a dû être transporté à l'hôpital.

De son côté, M. Othmar Schmidt-Halter, de Brigue, a également été victime d'une chute et a dû être hospitalisé à l'hôpital de district.

Votations cantonales du 20 février 1938

**Loi sur le repos dominical
Loi sur les remaniements parcellaires**

Au Peuple Valaisan!

Chers concitoyens,

Le peuple valaisan se prononcera dimanche 20 février — en même temps que sur plusieurs projets de révision de la Constitution fédérale — sur la loi cantonale concernant le repos dominical et sur la loi cantonale concernant les remaniements parcellaires.

La loi sur le repos dominical apporte des précisions à la loi en vigueur et l'adapte aux conditions actuelles. Elle interdit les travaux serviles les dimanches et jours de fête de précepte. Mais elle prévoit que les présidents de communes « peuvent » et même « doivent » autoriser les travaux dont l'urgence ou la nécessité est dûment constatée, notamment pour la rentrée et la conservation des récoltes périssables.

Cette loi, en déclarant le dimanche jour de repos public, assure, en harmonie avec les exigences de la conscience chrétienne, la protection de l'intérêt général.

Elle garantit le repos physique de tous les travailleurs, ainsi que la détente morale à laquelle ils ont droit.

Elle seconde la vie de famille et sauvegarde ainsi la cohésion et la paix du foyer, base de la société.

Elle constitue une impérieuse nécessité sociale dans un pays de démocratie avancée comme le Valais.

Elle est enfin une condition du progrès spirituel du pays. L'Etat, qui ne peut accomplir sa mission que dans une atmosphère de moralité, favorise par cette loi l'exercice des cultes et l'activité de l'Eglise, gardienne souveraine de la moralité.

C'est donc faire œuvre de bon citoyen, comme de chrétien que d'accepter la loi proposée.

La loi sur les remaniements parcellaires permettra de lutter contre le morcellement excessif des terrains agricoles, de développer les dévestitures, d'aménager un régime national d'irrigation et, par suite, de produire plus facilement et à meilleur marché. Elle sera un facteur précieux de mise en valeur de notre agriculture et servira la prospérité économique du pays.

Nous vous invitons donc à déposer dimanche dans l'urne un double

O U I

Le Comité directeur
du Parti conservateur valaisan.

NOS REMBOURS EN CIRCULATION

Nos remboursements ont été mis en circulation. Nous prions nos abonnés de vouloir bien leur réserver bon accueil. Il est dans l'intérêt de chacun d'éviter des frais supplémentaires en faisant face à ses engagements vis-à-vis du journal.

Il serait, en effet pénible à l'administration de supprimer la distribution du journal aux récalcitrants, mais les temps actuels lui en font une obligation.

Administration de la « Feuille d'Avis ».

UN VALAISAN ACCIDENTÉ EN SKI

M. Jean de Preux, étudiant en pharmacie, à Lausanne, d'origine valaisanne, âgé de 26 ans, qui faisait du ski à la Corbetaz, endussu de Châtel Saint-Denis, est tombé dimanche et s'est brisé un pied. Il a reçu les soins d'un médecin de Châtel, qui le fit conduire à l'hôpital de Lausanne.

LIDDES

**Un hameau en feu
Six bâtiments détruits**

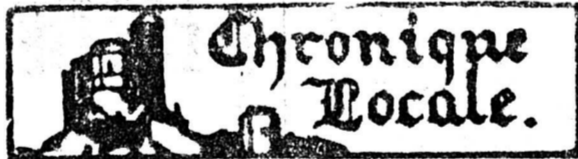
Dans la nuit de dimanche, un violent incendie a ravagé le hameau de Pallazuit, situé au-dessus de Liddes, à un quart d'heure environ du village. Le feu a pris dans la maison de M. Albert Frossard, où logeaient les deux frères de ce dernier, âgés tous deux d'une soixantaine d'années et vivant dans la misère. Pendant la nuit, Léonide Frossard descendit à la cuisine, il fut surpris par une épaisse fumée. Il prit alors un seau d'eau et le jeta dans la direction du fourneau; mais la porte fit un courant d'air et une immense flamme jaillit, qui embrasa aussitôt toute la pièce. Les deux frères cherchèrent en vain à éteindre le foyer avec de la neige et de l'eau. Bientôt le bâtiment entier flambait. L'alarme fut donnée dans tout le hameau et les pompiers accoururent. Mais ils durent honorer leurs efforts à protéger le reste de l'agglomération qui n'était séparée de la maison en flammes que par une étroite ruelle. Ils parvinrent à défendre cependant la maison de Joseph Dorsaz, qui se trouvait à proximité du bâtiment en feu, ainsi que deux autres maisons. Cependant, tout a été fortement endommagé par l'eau.

Le bilan de cet incendie est particulièrement triste: une maison et une grange appartenant à M. Nicolas Dorsaz ont été détruites, ainsi qu'une maison et deux granges, propriété de M. Alfred Frossard. En outre, les granges et écuries d'Ernest Dorsaz ont été anéanties par le feu. La seconde de ces maisons n'était pas assurée.

Tout le mobilier des maisons sinistrées est resté dans les flammes. On n'a même pas pu sauver les bêtes, à l'exception d'un chien berger. Les dégâts sont donc considérables et sont couverts qu'en partie par l'assurance.

L'enquête a établi, comme nous l'avons dit, que le feu avait pris chez les frères Frossard. C'est dans une caisse de cendres qu'il s'est déclaré. Cette caisse se trouvait dans un réduit, sous la grange, contiguë à la cuisine. De semblables négligences sont encore trop fréquentes dans nos villages.

Quant aux deux frères Frossard, qui se trouvaient déjà dans la plus grande indigence, ils sont actuellement sans abri.



SOIREE DES HERENSARDS

Cette soirée, réservée aux bourgeois du district d'Hérens aura lieu samedi, le 19 février, dans les salons de l'hôtel de la Planta.

Cette année, les productions débiteront à 20 h. 45. Les invités visionneront avec plaisir de petits films documentaires sur le Val des Dix, les Châteaux valaisans... La note folklorique sera donnée par l'inale, les combats de reine, la fête-Dieu dans nos villages. Et les personnes qui ont participé en 1937 à la fête champêtre de la Sage sur Evolène seront heureuses de revoir le charmant cortège et peut-être... de s'y revoir.

Tous ces films ont été réalisés par Raymond Schmid, de Sion, dont le talent a dépassé nos frontières, et seront encadrés par de charmantes productions, très variées.

Le bal sera conduit par l'orchestre « Mariano » et la fête se déroulera, comme chaque année, dans cette ambiance d'intimité, de cordialité qui caractérise les soirées des Hérensards. Ce sera la vraie soirée familiale.

Le printemps va renaître

mais pour en jouir vraiment il vous manque encore la joie de vivre dans un joli chalet, même petit, mais bien à vous, chaud en hiver, frais en été. Pour une construction solide, durable et bon marché, s'adresser à l'Entreprise de construction de chalets, c. p. 1118 à Vevey. Sérieuses références. Trois modèles très avantageux.

L'AFFAIRE DU CAFE DU BOULEVARD

A l'instruction

La famille de la victime de l'accident stupide du Café du Boulevard, tient à préciser que contrairement à certains bruits qui circulent dans la capitale, aucun arrangement n'a été conclu avec les propriétaires du café. Au contraire, plainte a été déposée. Toutes les personnes directement ou indirectement intéressées dans cette affaire sont convoquées ce matin devant M. le juge-instructeur Sidler. C'est Me Henri Leuzinger qui s'occupe de la sauvegarde des intérêts de la jeune victime. Ils sont entre de bonnes mains.

LA CONFÉRENCE DE M. LOUIS BUZZINI

(Corr. part.). Mardi soir, dans la salle du cinéma Lux, M. Louis Buzzini a traité un beau, un très grand sujet: Le bimillénaire de l'Empereur Auguste. Hâtons-nous d'ajouter que c'est sous les auspices de la Société des Amis de l'Art qu'a eu lieu pareille fête intellectuelle; aussi, le public séduisit peut-il se montrer reconnaissant envers une société d'élite à même d'organiser périodiquement des réjouissances artistiques et littéraires d'une valeur telle que plus d'un grand centre pourrait certes nous les envier.

Attendre, puis enfin entendre une conférence faite par M. Louis Buzzini est une jouissance de très rare qualité. Ce fin lettré n'est pas seulement un historien ou un savant; il est aussi un homme de cœur et un psychologue pénétrant jusqu'au plus profond de l'âme de celui dont il trace la vie et les œuvres. Bien plus, il agit de même en face de toute une vaste époque qui revit, là, sous nos yeux émerveillés et notre esprit littéralement sous un charme captivant. Louis Buzzini chante une ère, un Michel-Ange ou un Dante, un Victor Hugo, un Lamartine, voire même un Elémir Bourges, tout comme le faisaient jadis ces divins aèdes temps héroïques de la Grèce antique!

Le bimillénaire de l'Empereur Auguste! Quel beau, quel vaste et quel grand sujet!

Songer à résumer cette magnifique leçon serait en trahir toute la valeur et aussi toute la beauté! Nous tâcherons, si possible, et si les colonnes de ce journal nous sont un peu confiées, oui, nous voudrions la publier « in extenso ».

Pour ce soir, entouré de nouveau de tant de quotidiens exigeant que nous entretenions nos chers lecteurs du siècle de Hitler, de Schuschnigg ou de Goga, qu'il nous soit seulement permis d'insister sur l'éloquence, l'érudition et le noble cœur de celui qui, une fois de plus, a su mener tous les auditeurs dans des régions où tout pousse à l'admiration et à la méditation. C'est avec un charme indicible que l'on goûte la profondeur de cette vérité historique qui paraît comme vivante sous nos yeux, puisque l'écran nous révèle, de son côté, une série de merveilleux monuments, des pierres; l'âme même de la grande époque que le conférencier ressuscite.

Il n'est certes pas donné à chaque historien de savoir ainsi évoquer en poète cet Empereur Auguste, neveu et fils adoptif de César, ayant régné près d'un demi-siècle (30 av. J.-C., 14 après J. C.), à une époque où Rome était comme le centre de la plus belle des civilisations dont on voit encore tant de vestiges. Seul peut-être dans l'Histoire, le grand siècle de Louis XIV a vu les institutions sociales, les Arts et les Lettres atteindre pareille perfection.

M. Buzzini vit dans ces milieux où son esprit s'alimente, nous transporte, nous faisant sentir toute la valeur du charme ainsi procuré et qui contraste singulièrement avec

tant de préoccupations matérielles faisant sombrer l'esprit dans l'ignorance du beau. Où sont aujourd'hui les métiers créateurs d'art? Et les mélodies populaires, ne seraient-elles point déjà mortes si des Haënni, des Bochet ou des Boller ne les recueillaient pour charmer les nouvelles générations.

A notre époque où la griserie de la vitesse envahit tout, une conférence de la valeur de celle que nous venons d'entendre est une grande leçon. Elle enseigne que la poésie et les arts, vus par un homme tel que Louis Buzzini, ont une seule origine, la sensibilité; il est beau de voir ainsi l'Histoire à travers ses poètes ou ses rhapsodes: L'Illiade ou l'Odyssée, l'Eneïde, le Dante, Shakespeare ou La Fontaine, voilà les fidèles compagnons de l'homme qui a su émouvoir son public séduisant au point de compter parmi les plus beaux bijoux que les « Amis de l'Art » peuvent lui servir.

Ces remarques générales nous obligent, faute de place, à remettre au prochain numéro le texte aussi complet que possible de cette conférence qui débute par l'influence de Rome sur le Valais durant quatre siècles de civilisation organisatrice. De belles projections sur les ruines de Martigny, puis des monuments, Jules César, Octave, Marc Antoine, Auguste, Cicéron, Mécène, Octavie, Agrippine, le fameux trophée Auguste avec des noms Sédunois, le mausolée, Marc Aurèle, Néron, le forum, etc., défilent devant nous et nous font encore mieux comprendre l'histoire de l'Empereur dont l'intelligence a su si bien se pénétrer de la méthode de Jules César, de sa clarté forte de volonté et d'un sentiment de grandeur remarquable. La valeur spirituelle de cet homme plus diplomate que guerrier, administrateur hors ligne et pacificateur, est magistralement décrite par le conférencier qui termine en faisant ressortir la grandeur de l'Empire unifié par le créateur d'idéal que fut l'Empereur protecteur des Arts, des Sciences et des Lettres représentés par Virgile, Tit-Live, Strabon, Diodore et tant d'autres.

Pour finir, M. Buzzini insiste sur la continuité de l'idée impériale dont nous voyons s'imprégner à l'heure qu'il est l'homme de génie italien portant un nom qui est sur toutes les lèvres; enfin, c'est la lecture d'une poésie de Pierre Pascal, magnifique chant honorant le bimillénaire d'Auguste à l'occasion duquel l'exposition organisée à Rome constitue un effort intéressant au plus haut degré ceux qui s'occupent d'histoire.

Chaleureusement applaudi par un très nombreux public d'élite composé de membres du clergé, des autorités, du monde intellectuel, du Consulat d'Italie, etc., M. Louis Buzzini s'est montré une fois de plus un conférencier de tout premier ordre faisant honneur à sa patrie et à la Société des Amis de l'Art, sous les auspices de laquelle il a bien voulu se faire entendre.

Qu'il en soit vivement félicité et remercié.

Alexandre Ghika.

Chez nos samaritains

La soirée annuelle

La section des Samaritains de Sion est une société qui mérite l'attention, la considération, l'estime et l'admiration de toute notre population.

Poursuivant un but philanthropique, désintéressé et moral, en préparant des jeunes filles à pouvoir donner les premiers soins aux blessés et les soins aux malades, elle a droit aux encouragements de nos autorités et à la reconnaissance du public.

Sous la compétente direction de M. Büchi, masseur, la section compte aujourd'hui une trentaine de membres actifs; elle s'est développée à l'entière satisfaction de tous ceux qui sont appelés à suivre les progrès des Samaritains.

Les examens de fin de cours

Les cours furent suivis cette année par 25 élèves; toutes se présentèrent, samedi, aux examens qui eurent lieu à l'Hôpital.

Comme experts fonctionnaires MM. le Dr Pellissier, représentant la Croix-Rouge suisse; Auguste Seiler, de Vevey, représentant l'alliance suisse des Samaritains, M. le Dr Coquozy, médecin cantonal, délégué de l'Etat; M. le Dr Ed. Sierro, directeur du cours; M. le Dr Maurice Luyet. La ville de Sion avait désigné son Président, M. Joseph Kuntschen pour la représenter et la Croix-Rouge de Sion, M. Pierre de Riedmatten.

Les examens portèrent sur des questions théoriques et pratiques et donnèrent, dans l'ensemble, pleine satisfaction aux examinateurs. Notons en passant que parmi les nouveaux Samaritains promus, nous relevons: 1 maître d'école ménagère de la ville de Sion, 1 institutrice de Saxon, la directrice de l'Ecole cantonale de nurses et 5 élèves de cet établissement, 2 religieuses de l'hôpital régional.

Le souper à la Planta

A 20 heures, un souper intime réunissait dans un des salons de l'hôtel de la Planta, MM. les examinateurs et professeurs du cours ainsi que le président de la section, M. Büchi et Mlle Odette Luy, la dévouée et sympathique jeune vice-présidente de la Société.

La partie officielle

A 21 h. 10 exactement, devant tous les Samaritains réunis, M. Büchi ouvrit la partie officielle et dans une belle envolée oratoire retraça la marche de la Société depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Il annonça les dédicataires de sa chère section et termina son discours en citant quelques vers du poète L. Warin: « S'il est petit notre territoire où flotte notre vieux drapeau, il est tout imprégné de gloire, » etc.

C'est ensuite M. le Dr Pellissier qui tient à relever la belle tenue, la discipline et le beau travail accompli jusqu'à maintenant par nos Samaritains. Parlant du cours de soins à donner aux malades, il dit combien il a été étonné des réponses sûres qu'il avait entendues en sa qualité d'expert. En terminant M. Pellissier tient à féliciter M. le Dr Sierro directeur du cours pour son abnégation, sa souplesse et sa haute compétence dans l'art d'illustrer des sujets dans ce cours. M. Büchi, à son tour, reçoit les compliments qu'il mérite pour tout le dévouement qu'il porte à la cause des Samaritains.

C'est M. le Dr Sierro qui fut chargé de la remise des diplômes. La façon dont cette cérémonie se déroula, tout à l'honneur du distingué médecin, produisit une belle et sérieuse impression sur l'auditoire.

M. Auguste Seiler, de Vevey, apporte le salut des Samaritains vaudois et se dit, à son tour, enchanté du résultat des examens.

La partie récréative — Le bal

Aux sons du petit mais sympathique orchestre Roch, la partie récréative débute dans la joie et l'entrain.

Elle se poursuit très tard dans la nuit. Le temps passa vite, trop vite, grâce aux nombreuses productions préparées par le Comité d'organisation. Et quelle joie de voir nos médecins, MM. les Drs Pellissier, Sierro, Luyet, auxquels se joignit bientôt M. le Dr de Preux s'amuser, rire et danser au milieu de leurs élèves heureuses de leur faire les honneurs de la maison. Félicitons ici en particulier Miles Curdy et Luy qui ont organisé en mains de maître la tombola ainsi que Mlle Jeanne Wuest qui se montra metteur en scène de premier ordre.

En terminant, mentionnons encore que la poupée samaritaine a été emportée à Sierre et que si elle n'a pas trouvé de papa à Sion, c'est que les jeunes gens de la capitale ont brillé, samedi surtout, par leur absence. De notre temps, nous avions plus de flair et quand une aussi jolie ménagère de jeunes filles organisait un bal — même sans le crier sur les toits — elles n'avaient pas à se préoccuper des danseurs. Nous n'avons jamais tant regretté que ce soir-là de ne plus avoir vingt ans. Il est à notre avis aussi intéressant de consacrer sa soirée à danser avec de gracieuses demoiselles — ce qui est aussi un sport — que de s'habiller comme pour une mascarade, d'aller skier et de rentrer « éreinté » le dimanche soir à la maison. Mais voilà... les temps ont changé et il faut bien le dire, nous ne savons pas skier!

Fr.

Après la conférence de M. Louis Buzzini

Avant de louer en toute sincérité la conférence de M. Louis Buzzini, nous voudrions adresser à l'orateur deux questions. Nous le faisons avec toute notre amitié respectueuse. D'abord, est-il utile de rompre le rythme d'un exposé par des projections? Il y a là, tout au moins, un danger qui nous paraît sérieux. Les auditeurs sont venus pour entendre un morceau d'éloquence, non point pour admirer des images que le cinéma fournit abondamment. Ils se sont laissés entraîner déjà par une parole chaude qui les transporte au-delà du monde présent. Ils sortent déjà de leur vie quotidienne et gagnent la zone du rêve et de la poésie. Pourquoi les arracher soudain, brutalement à ce pays? Tous les inévitables accrochages avec la lumière, le sens vertical des projections, le rythme créent un climat qui n'est guère favorable à la poésie. Or, M. Louis Buzzini vise toujours à la grande poésie. Il ne faut pas qu'il confonde lui-même ses conférences avec un récit imagé de voyages.

La seconde question, nous la voudrions plus pressante. Après tout, cette querelle d'illustrations est fort insignifiante. Mais il nous paraît insoutenable qu'un poème grandiloquent, taillé, énervant de réminiscences et d'allusions soit d'un quelconque intérêt avec une conférence qui se suffit bien à elle-même. Alors, cher Monsieur Buzzini, pourquoi vous retranchez-vous derrière ce fatras? Vous n'avez besoin de vous abriter derrière personne. Vous êtes assez grand pour ne citer que vous-même. Laissez à de pâles attachés d'ambassades le soin de faire de la réclame pour les produits de leurs pays. Nous les savons, l'amitié, la générosité vous ont conduit, non votre goût qui se cabrait, par moment, malgré votre cœur. Une autre fois, soyez moins modeste. Sachez que nous préférons votre prose belle, rythmée, puissante à ce déclinaison verbal qui n'est autre qu'une dysenterie de l'esprit. Votre Pierre Pascal est sans doute un écrivain de talent et un ami dévoué. Cela ne l'autorise pas à se faire faire de la réclame à vos dépens. Nous ne lui en voulons pas du tout. Mais nous vous aimons trop pour ne pas souffrir d'une promiscuité qui nous paraît gênante. Vos richesses pures, sans clinquant, méritent un autre voisinage que cette rhétorique prétextieuse où, pour trouver un bon vers, il en faut subir deux cents.

Cette franchise que nous mettons à nous expliquer plaira, nous le savons, à cet homme qui est le plus honnête des artistes. Elle nous met à l'aise pour lui exprimer maintenant toute notre admiration et toute notre reconnaissance. L'admiration va à l'écri-

vain, la reconnaissance, à l'homme qui est, comme un Flaubert et un Bourges, un ascète dont toute l'existence est consacrée à la beauté. La vie de Louis Buzzini est un long sacrifice. Tout ce qu'il possède, intelligence, cœur, talent, il l'a mis au service de ses maîtres. Sa propre réussite lui a été indifférente. Il ne s'est souvenu que de ses amis, il leur a tout donné. Il s'est effacé derrière leur gloire.

Son œuvre est tout entière une apologie de l'œuvre des autres.

Ce dévouement scrupuleux, cette modestie incomparable Louis Buzzini les retrouve dans tous les actes de sa vie. Qu'on lui demande une conférence et il se plonge pendant des mois dans son sujet. Qu'il doit écrire un article et chaque mot est l'expression d'une méditation patiente. Que nous sommes loin, avec lui, des commis de la littérature! L'œuvre la plus mince est pour lui un engagement. Il ne fait rien qu'avec une parfaite sincérité, avec un méticuleux dévouement.

Faut-il s'étonner, dès lors, si ses conférences ne sont pas toujours à la portée de tout le monde? Cet homme qui a vécu au milieu des grandes œuvres oublie peut-être qu'il y a une certaine difficulté à monter un vertical vers le ciel. C'est un grand conférencier mais il ne s'adresse qu'à un public assez restreint.

Sa conférence sur « Auguste » était, de ce fait, un peu difficile à suivre. Mais le charme impeccable de la présentation aura fait oublier à beaucoup qu'ils ne comprenaient pas très bien...

Louis Buzzini a le sens de la grandeur. Il ne s'attache qu'à de grands hommes et à de grandes œuvres. S'il se trompe, c'est que l'amitié l'égare. Parlant d'Auguste, il avait un modèle à sa mesure. Il pouvait se laisser aller à sa fougue, il est peut-être moins heureux, son imagination tournée vers l'épique embellit peut-être des gestes qui ne sont point que louables, des hommes qui ne sont point qu'attachants. Mais c'est son droit, après tout, d'être un poète de la belle époque romantique, d'avoir un cœur qui palpite et qui vibre à tout ce qui a du panache et de l'ampleur.

M. Z.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro quelques correspondances et notamment un appel en faveur de l'acceptation du roman comme quatrième langue nationale.

QUARANTE ANS AU SERVICE DE L'ETAT

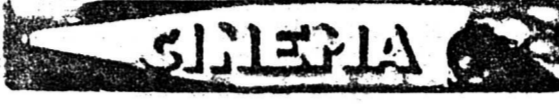
M. Joseph Roten, le sympathique huissier au palais du gouvernement est au service de l'Etat depuis quarante ans. Nommé tout d'abord concierge, il a remplacé M. Hutten dans les fonctions d'huissier et dès lors il s'est toujours distingué par son zèle, sa serviabilité et son dévouement.

Nous lui présentons nos compliments.

FOOT-BALL

Sion I-Vevey II

Ce match comptant pour le championnat suisse de foot-ball aura lieu dimanche prochain 20 février à 14 h. 30, au parc des Sports à Sion. Nous comptons sur une nombreuse participation du public séduois.



AU CINEMA LUX

Cette semaine, au Cinéma Lux nos artistes préférés Annabella, Jean Murat, Pierre Richard, Willm dans « Anne-Marie », un très beau film français que nous recommandons tout spécialement à nos clients.

Nous reproduisons à leur intention la critique de la « Feuille d'Avis de Lausanne »: « Anne-Marie » est un film à la gloire de l'aviation française. Il faut d'ailleurs reconnaître que parmi les nombreuses œuvres cinématographiques qui traitent de semblables sujets, ce film est bien une des meilleures.

Le scénario de St-Exupéry, aviateur et romancier, c'est l'histoire de cinq aviateurs professionnels et durs-à-cuire qui acceptent dans leur petit cercle une charmante jeune fille dont ils font une pilote. Sur terre, l'action badine entre l'amitié et l'amour; dans l'air, il n'y a plus que le devoir. Mais les tragédies commencent: c'est une des « cinq » dont le parachute se décroche et qui s'assomme sur le sol. C'est enfin la jeune fille qui, dans une tentative de record, se laisse surprendre par la tempête, en pleine nuit, et ne sait où atterrir. Cela nous vaut une des plus belles scènes que le cinéma français ait imaginées; afin de renseigner l'aviatrice, un homme court à la centrale électrique de la ville au-dessus de laquelle tourne l'avion et, manœuvrant les leviers, éteint et rallume, au rythme d'un message en alphabet morse, toutes les lumières électriques de la localité.

La première partie du film est amusante, gentille. Mais l'autre moitié est de si heureuse venue que l'on sort du cinéma avec la certitude d'avoir assisté à une œuvre belle et forte.

« Anne-Marie » est un beau film et un film bien fait. Il plaira non seulement par sa bienfaisance mais aussi à cause des sentiments nobles et humains qui animent cette belle aventure.

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, SION

AU CINEMA CAPITOLE

« Mistinguette »

Mistinguette l'incomparable! Mistinguette l'inimitable! Mistinguette l'inoubliable! Mistinguette l'insurpassable! Mistinguette enfin, vient de tourner son premier grand film: « Voilà Paris! »

Mistinguette, c'est l'époque héroïque du Casino de Paris, de Maurice Chevalier, de « J'en ai marre », « En douce », c'est « Une femme qui passe ».

La présentation de son film à Paris a été un triomphe de plus pour la sympathique vedette que l'on blague et qu'on aime. Mistinguette ne cessera jamais de nous étonner. Elle est faite de feu et d'acier dans « Rigol-boche », elle est insolente de jeunesse. Quand nous la vîmes pour la première fois sur l'écran nous fûmes tour à tour charmés par sa grâce, sa légèreté, mais surtout par la finesse de son jeu. Elle n'est pas seulement la reine du music-hall, qu'aucune artiste de music-hall n'a jamais égalée, elle est aussi une comédienne.

Lefaur joue comme toujours à la perfection, Berry est étourdissant, Berley est tout à fait bien ». (Pierre Wolff dans « Paris-Soir »).

Tout Sion voudra voir et entendre « Mistinguette », dès ce soir au Capitole.

TEA-ROOM DU CASINO -- SION

Sa spécialité CHOCOLAT PRALINE

PHARMACIE DE SERVICE

Service de nuit:
Pharmacie ZIMMERMANN (Tél. 36).

Dernières nouvelles

SOUS LA MENACE DE BERLIN

Le chancelier d'Autriche a dû remanier son Cabinet

L'alternative où est placée l'Autriche continue de préoccuper les milieux politiques et plus particulièrement les cercles monarchistes.

On sait maintenant que les revendications présentées par le chancelier Hitler étaient considérables.

Il semble que rien n'ait été négligé à Berchtesgaden pour faire impression sur le chancelier Schuschnigg, puisque trois généraux — et non des moindres — les généraux Keitel, von Reichenau et Sperrle, qui ne participaient pas à l'entretien, renforçaient l'appareil mobilisé pour en imposer aux partenaires autrichiens.

Sous la pression du Reich, le cabinet autrichien a donc été remanié.



RHUMES?

Les brusques changements de température sont dangereux pour les voies respiratoires. Un courant d'air, l'humidité, ouvrent les portes toutes grandes à l'influenza.

Une cuillerée de Sirop Famel matin et soir vous immunisera contre les refroidissements et leurs suites toujours désagréables ou pénibles.

SIROP FAMEL

efficacités réelle!

2.50 et 4.- dans la pharmacie la plus proche.

DANS LES SOCIÉTÉS

Pédale Sedunoise. — Assemblée générale annuelle à l'hôtel de la Planta, vendredi 18 février, à 20 h. 30. Ordre du jour statutaire. Les nouveaux coureurs et les nouveaux membres sont priés de s'y présenter.

JOCISTES
Assemblée générale des Jocistes séduois.
L'assemblée aura lieu vendredi le 18 février dans le local habituel. La section ne compte pas seulement sur la présence de tous ses membres mais aussi de tous ses sympathisants et jeunes ouvriers. Le Comité.

VENTE DE BLANC

Voici quelques chemises de nuit

CHEMISE DE NUIT en fin shirting garni broderie genre Lorraine, très avantageuse **2.95**

CHEMISE DE NUIT en toile blanche de belle qualité, garniture ton opposé **3.90**

PYJAMA en macco couleur, rose ou ciel, coupe genre chemisier avec longues manches, **7.50**

CHEMISE DE NUIT en toile blanche supérieure, col brodé genre Lorraine, longues manches, **3.90**

CHEMISE DE NUIT en opaline couleur rose ou ciel, garnie jours, article soigné **6.90**

PYJAMA en percale couleur, rose, ciel ou saumon, garniture fleurettes, grand. 40 à 44. **4.50**

MAGASINS
GONSET S.A.
FACE A L'HOTEL DE VILLE. SION

Camion Saurer

4 tonnes, à vendre à des conditions avantageuses. Disponible à partir du 1-15 mars.
S'adresser à Hoirie Dell' Oro, Brigue.

ON LIT avec plus de plaisir un JOURNAL dont l'abonnement est PAYÉ

Timbres caoutchouc

S'adr.: bureau du journal.

POUR BIEN... ACHETER VENDRE LOUER, etc

Utilisez nos **ETITES ANNONCES**

Poissons - Huîtres

Lottes du lac — Moules Cabillaud, colin, filets

Fr. 2.- Fritures du Lac Fr. 2.-

Tous les vendredis, place de la Colonne, rue de Lausanne, Sion.
Se recommande:
Eckert.

Service jociste de Placement - Case 56 - Sion:

On demande: 1 apprenti tapissier décorateur.
Cherchent place: 2 garçons d'hôtel, 1 peintre gypseur, 2 aides campagne dans la trentaine, 1 vigneron.

A louer de suite ou date à convenir

APARTEMENT

2 chambres, cuisine, balcon, tout confort, dans villa neuve bien ensoleillée. S'adr. sous P. 1518 S. Publicitas, Sion.

NAX

19-20 février 1938
CONCOURS DE SKI

FOND ■ DESCENTE SLALOM

Car poste départ

Samedi: 12 h. 15 et 18 h.
Dimanche: 8 h. 30 et 8 h.

A LOUER

appartement ensoleillé de 4 chambres, dont une indép. cuisine, cave galetas. Buanderie. Pour la fin mai. S'adresser Pierre FERRERO rue des Bains, Sion

ON CHERCHE

à acheter un verger aux abords immédiats de la ville (500 à 1000 toises). Adresser offres à Case Postale 31973 Sion.

Emission d'un Emprunt 3% de la Ville de Lausanne, 1938 de Fr. 30,000,000.--

Conversion des emprunts de la Ville de Lausanne

4% 1899, 1^{re} série, 4% 1901, III^{me} série, 4%, 1930, à dénoncer pour le 1^{er} juin 1938, et 4% 1909, à dénoncer pour le 31 mai 1938

Conditions de l'emprunt:

Intérêt 3%; coupons semestriels payables les 1^{er} avril et 1^{er} octobre. Amortissements annuels de Fr. 500,000.— le 1^{er} avril de chaque année, la première fois le 1^{er} avril 1943. Le solde encore dû le 1^{er} avril 1963 sera remboursé à cette date sans déduction préalable. Faculté pour la ville de Lausanne de rembourser le 1^{er} avril 1953 et ensuite à toute échéance de coupons, tout ou partie des titres encore en circulation, ou d'augmenter les amortissements, moyennant préavis de 3 mois. Obligations de Frs 500.— et de Frs 1000.—. Cotation aux bourses de Lausanne, Bâle, Berne, Genève et Zurich.

Prix d'émission: 97,90%
plus 0,60% timbre fédéral sur les obligations

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues du 17 au 24 février 1938, à midi.

Prospectus détaillés, ainsi que des bulletins de souscription et de conversion peuvent être obtenus auprès de toutes les banques suisses.

LES GROUPES DE BANQUES CONTRACTANTS:

Banque Cantonale Vaudoise
Union des Banques Cantionales Suisses **Cartel de Banques Suisses**

Hôtel de la Planta

Samedi 19 février 1938, à 20 h. 45

Soirée des Hérensards

Vente aux enchères

L'hoirie de Désiré Coppex, à Sion, vendra aux enchères, le dimanche 20 février ct., à 15 heures, dans la petite salle du café Industriel, à Sion, un jardin arborisé de 567 m2, sis aux Creusets d'en haut, sur Sion.

Sion, le 15 février 1938.
p. o. Jean Quinodoz, notaire.

À votre changement d'adresse, joignez 30 centimes.

Demandez le « Journal et Feuille d'Avis du Valais ».

CINEMA LUX

Dès ce soir

ANNABELLA

JEAN MURAT et PIERRE-RICHARD WILLM dans

ANNE-MARIE

Le plus émouvant des films d'aviation, d'après un scénario du célèbre pilote SAINT-EXUPÉRY
Ce film a été tourné avec le concours des plus grands aviateurs français.

Au Cinéma Capitole

MISTINGUETTE

LA REINE DU MUSIC-HALL dans son premier film parlant

Voilà Paris

ou RIGOLBOCHE
Un film à grand spectacle, admirablement interprété par JULES BERRY et ANDRÉ LEFAUR

Avis de vente aux enchères

Le soussigné, agissant en sa qualité de liquidateur officiel de la succession de feu M. William Haenni, vendra par voie d'enchères publiques qui auront lieu à Sion, au Café Industriel, samedi 19 février, à 14 heures, les immeubles suivants sis sur terre de Conthey.

Art. 34444 - Champmarais, vigne de 2425 m², taxée 5335 fr., confinée au sud, par Germainier Frédéric à l'est, Delacoste Jules, à l'ouest de Torrenté Jules.

Art. nouveau 34442 - Champmarais, vigne de 2863 m², taxée 5153 frs. Confinée au nord, le chemin ou sentier, au sud, Roh Emmanuel, à l'est, le chemin ou sentier, à l'ouest, de Charrière de Sévery.

Art. nouveau 34443. - Champmarais, vigne de 1340 m², taxée 2412.-, confinée au nord, Roh Emmanuel, au sud, Dufour, architecte, à l'est, le chemin, à l'ouest Germainier Louis et cons.

Art. nouveau 34457. - Champmarais, guérite, taxée 80 frs., élevée sur l'art de 34442.

Les conditions d'enchères seront données avant leur ouverture. Pour tous renseignements s'adresser au soussigné.

H. Leuzinger, avocat, Sion.

Caisse d'Epargne du Valais Société mutuelle - Saxon

Fondée en 1876 par la Féd. des Sociétés de Secours Mutuels du Valais
19 AGENCES DANS LE CANTON
Représentant à Sion : M. P. Pfefferle, Libraire
PRÊTS sous toutes formes aux conditions les plus avantageuses
DÉPÔTS à vue, à terme, sur carnets d'épargne, etc.
Contrôle officiel permanent

Bonne cuisinière

bonne à tout faire, de toute confiance, ferait un remplacement.

S'adr. au bureau du journal.

AVEZ-VOUS PAYÉ l'abonnement de votre journal?

A vendre en Ville de Sion

HABITATION

Cédée à très bas prix, cause de départ. S'adresser à Armand Revaz, av. de la Gare, Sion.

Plantes et graines

forestières. Plantes pour haies vives. G. Mallefer, pépinières, La Tine (Vaud) Alt. 900 m.

A LOUER

de suite, appartement 3 chambres, cuisine et confort, ainsi que pr 1er mai appartement 2 chambres et cuisine.

S'adr.: bureau du journal.

2 appartements

de 3 et 4 chambres, tout confort. S'adr. Michellouli-Lietti, St-Georges, Sion.

A LOUER

dans villa appartement de 4-5 chambres, tout confort.

S'adr.: bureau du journal.

Monsieur

Dans bon village de Jura-bernois, veuf avec 4 enfants de 2 à 8 ans, très honnête, cherche personne de confiance aimant les enfants, bonne ouvrière sérieuse et bonne catholique pour s'occuper de tous les soins du ménage. Bons soins, gage et vie de famille assurés. Adresser offres sous chiffres A. B., 1517 au bureau du journal.

Jeune homme

de 20 à 30 ans, habitant Sion, est demandé par entreprise de la place. Préférence serait donnée à personne sachant conduire.

Faire offres Case postale 5044, Sion.

AUTOMOBILISTES, SOYEZ PRUDENTS!

Avis aux SKIEURS

Transport postal concédé NAX BILLETS DU DIMANCHE SION-NAX ET RETOUR
Prix réduits: fr. 2.- par personne

Vous, qui souffrez des reins ou de la vessie faites une cure du Thé d'origine des Indes

du Docteur Knecht « Marque Bouddha »
Nombreuses guérisons!
1 paq. d'origine fr. 4.50. 1/2 paq. d'or. fr. 2.50
Dans toutes les pharmacies
Exigez bien la « Marque Bouddha »
Importation d'herbes des Indes, Dr W. Knecht, Bâle, Eulerstrasse 30

Papiers à Lettres

En vente au bureau de la Feuille d'avis, Sion

La prochaine visite en France des souverains britanniques

C'est avec une satisfaction manifeste et unanime que la presse et l'opinion publique ont accueilli tant en France qu'en Angleterre l'annonce de la visite officielle que les souverains britanniques doivent faire au mois de juin à Paris. Il faut assurément attribuer à ce voyage une portée plus large, dans tous les domaines que celle que comportent d'habitude de pareils déplacements. En effet, les circonstances internationales sont telles, en ce moment, que la venue en France du roi et de la reine d'Angleterre ne peut pas se ramener à un simple geste de courtoisie mais doit obligatoirement être interprétée comme une manifestation politique d'une signification non équivoque.

Cela ne veut pas dire qu'il faille sous-estimer les facteurs d'ordre sentimental qui, à côté des facteurs d'ordre politique, sont à l'origine de la satisfaction profonde témoignée en France et en Angleterre à l'idée de cette visite. On sait suffisamment à quel point les liens très étroits noués entre les peuples français et anglais au cours de la dernière guerre sont restés vivaces et efficaces et combien même ces liens se sont resserrés, d'une manière particulièrement étroite, au cours d'un passé récent. Il y a entre l'Anglais et le Français d'innombrables points communs, malgré des différences très prononcées. C'est ce que le « Daily Herald » dans un article très chaleureux, a tenu à souligner, lorsqu'il disait, le 9 février: « Plus profondément que jamais, au cours de l'histoire, les deux peuples sentent toute la signification de l'idéal de paix, de liberté, de tolérance, de bon sens qui leur est commun ». Et cette communauté de sentiments, qui se traduit dans une manière identique d'envisager et de résoudre les grands problèmes de l'heure présente serait pratiquement restée stérile si elle s'était cantonnée simplement dans le domaine idéologique et sentimental. Dans une période de lutte et de « réalisme » comme la nôtre, une pareille attitude risquerait de manquer d'efficacité et d'influence sur le cours des choses. C'est pourquoi il est heureux de voir que sur cette entente idéologique s'est greffée une entente politique, l'une complétant l'autre, celle d'une politique de mesure et de raison opposée à toute politique d'aventure et de coups d'éclat.

Cette réalité sera soulignée avec toute la solennité qui s'attache à l'événement lors de la visite des souverains britanniques en France. Les circonstances dans lesquelles cette visite s'effectuera sont d'ailleurs de nature à en accentuer encore davantage la signification. Il faut relever en effet le fait que le roi George VI et la reine Elisabeth ont décidé de se rendre en France en voyage officiel avant même leur couronnement comme empereur et impératrice des Indes et avant la visite officielle qu'ils devraient rendre au roi Léopold III en réponse à celle que le souverain belge leur fit à Londres. Délibérément on a fait là une entorse à l'ordre protocolaire, dont la signification politique est suffisamment claire par elle-même. Du reste, le roi d'Angleterre viendra en France, comme le souligne la presse britannique, non seulement comme représentant du Royaume-Uni, mais comme chef de tout l'Empire britannique dont les Dominions relèvent par l'intermédiaire de la Couronne. Georges VI parlera donc à Paris au nom de 700 millions de sujets de l'Empire.

Cette visite se différenciera encore, en dehors de son aspect protocolaire des visites précédentes des Souverains britanniques en France. Lorsque Edouard VII, par exemple, vint à Paris, en 1903, il y avait entre la France et l'Angleterre des malentendus à effacer et des rançunes réciproques à apaiser. Cette fois-ci il s'agit simplement de confirmer l'entente absolue des deux pays, qui ne saurait être plus étroite. En effet, bien que jamais on n'emploie ce terme, la France et l'Angleterre sont liées en ce moment, pratiquement par une alliance véritable. L'entente cordiale, née en 1904, qui ne devint une alliance qu'au début de la guerre de 1914 ne reposait point sur des engagements aussi précis que ceux que les deux pays ont souscrits réciproquement.

Depuis les mois de mars et d'avril 1937 et consécutivement à la situation créée par la réoccupation militaire de l'ancienne zone démilitarisée allemande ainsi que par la guerre d'Ethiopie, les gouvernements de Londres et de Paris se sont formellement engagés à la défense mutuelle de leurs frontières. L'obligation ainsi contractée a été précisée et resserrée encore davantage au mois de novembre 1937 et depuis lors les problèmes sou-

levés par la guerre d'Espagne et par la politique facilement fanfaronne et brouillonne de certaines puissances a élargi le bloc anglo-français qui, de plus en plus, devient un bloc anglo-franco-américain. Jusqu'à présent, cette entente tripartite est surtout à base économique et idéologique, mais certains discours du président Hoover permettent de supposer que si les circonstances l'exigeaient, elle serait efficace également sur le terrain de la politique générale.

Il est encore un autre point sur lequel la visite des souverains britanniques en France revêt une signification particulière, elle aussi très nouvelle. On sait assez quelles sont les exagérations manifestes auxquelles se sont livrés dans bien des pays les milieux qui verraient avec plaisir un affaiblissement définitif de la France à la suite des luttes sociales consécutives aux mesures prises depuis les dernières élections par les gouvernements et le Parlement français. Il faut croire que les souverains britanniques, mieux informés de l'état de choses réel, ne se font aucun souci de la situation intérieure française, sachant bien que le pays dont ils seront les hôtes est surtout divisé en apparence et qu'il est bien capable de retrouver la paix sociale. Aussi la visite du mois de juin, décidée dès à présent, est-elle un éclatant témoignage de confiance donné par l'Angleterre à la force d'équilibre, à la sagesse et à la stabilité de la France. (ie)



Le JAPON ET LA CONCESSION INTERNATIONALE DE CHANGHAI

Le comité de football de l'ASFA a procédé lundi, au tirage au sort des demi-finales. Ces dernières doivent être disputées le 6 mars prochain.

Servette, vainqueur de Granges, jouera contre Lugano, vainqueur de Lausanne, à Berne. Young Fellows, vainqueur de St-Gall, jouera contre le vainqueur du match Chaux-de-Fonds-Grasshoppers. Si c'est Grasshoppers qui gagne, le match aura lieu à Zurich et si c'est Chaux-de-Fonds, à Bâle.

VOICI L'HIVER... LE FROID... LA NEIGE... PENSEZ AUX PETITS OISEAUX

L'ex-empereur d'Allemagne en justice

Une affaire intéressante
Les lointains descendants du maréchal B. de Munnich, président du Conseil des ministres de Russie sous l'impératrice Anna, ont chargé Me S. Horneffer, avocat au Barreau de Genève, d'étudier le dossier d'une importante et intéressante affaire, appelée peut-être à traduire en justice l'ex-empereur d'Allemagne Guillaume II pris en sa qualité de chef actuel de la Maison impériale et royale des Hohenzollern.

En résumé, les faits sont les suivants: Vers le milieu du XVIIIème siècle, le roi Frédéric le Grand, désireux de témoigner sa reconnaissance à ce ministre de la cour russe à l'occasion d'un traité entre l'Empire des tsars et la Prusse, lui avait fait offrir un de ses domaines, situé sur territoire prussien. La terre fut en définitive attribuée au fils du maréchal de Munnich.

Mais des intrigues de cour entraînèrent la

disgrâce et l'exil du comte et de son fils qui passèrent de longues années en Sibérie. Lors de cette disgrâce, le roi de Prusse avait décidé de prendre sous son propre sceau la terre qu'il avait donnée, en s'engageant formellement à la restituer à son propriétaire le jour où ce dernier reviendrait d'exil.

Or, malgré la réhabilitation des de Munnich, malgré leur retour à St-Petersbourg en 1762, jamais cette restitution n'a été effectuée; le vaste baillage a, depuis cette lointaine époque, passé par diverses mains, au lieu d'être restitué à son propriétaire et sa descendance.

Le litige soulève maints problèmes d'ordre historique et de droit public. La maison de Hohenzollern a, à Berlin, un représentant général avec lequel Me Horneffer est actuellement en rapports pour élucider l'affaire.



Le Château DU MYSTÈRE PAR ANDRÉ BRUYÈRE

La Mère Saint-Léon n'avait-elle pas dit aussi: Vous ne le trouverez pas tout de suite. Ce n'était donc point tout à fait faute imputable à son étourderie que cet échec qui la déconcertait.

— Cherchez et vous trouverez! lança une voix sans inflexion.

Et Fleuri, qui travaillait auprès d'elle, continua d'astiquer ses couverts armoriés sans regarder Paulette.

— Cherchez et vous trouverez! continuait machinalement l'innocent.

— Il y a des choses que l'on cherche toute sa vie et que jamais on ne trouvera, jamais... jamais...

Une autre voix que celle de Fleuri avait prononcé ces paroles d'un ton si las, si découragé, que Paulette, avant de se retourner, avait reconnu Charlotte. Elle eut un gai sourire pour l'arrivante.

— Charlotte, n'avez-vous pas confiance en la parole divine, et que cherchez-vous donc, vous aussi, que vous ne trouvez pas?

— Je ne cherche plus, dit Charlotte d'un ton bref. Je ne demande plus rien, non, plus rien, dit-elle très haut, comme s'adressant à quelqu'un d'invisible, quelqu'un de très puissant et qui aurait été sourd à sa prière. Non, je ne demande plus rien... rien

que la paix que nul ne peut me donner, non pas même lui.

Et, par ce lui, lancé comme un défi, elle voulait peut-être désigner Celui qui nous donne sa divine promesse pour toutes nos demandes.

Paulette ne sourcilla pas.

Charlotte reprenait la parole avec un profond soupir, comme si la retombée dans la ville réelle lui était chaque jour plus amère.

— Pourquoi êtes-vous seule, Paulette? Justement j'avais besoin qu'on m'aide!

— A quoi faire? je suis prête, déclara la bonne petite ouvrière.

— Venez avec moi.

Elle l'entraîna sans paroles vers sa chambre où Paulette n'avait jamais pénétré. Comme elle allait en ouvrir la porte, elle se retourna, daignant expliquer:

— Maman est un peu souffrante, ce matin et ne peut bouger. Vous m'aidez à ranger son lit.

Elles pénétrèrent dans une petite chambre blanche garnie de meubles laqués, une vraie chambre de fille qui faisait ressortir plus brune et impérieuse la beauté de Charlotte.

Cette chambre était déjà parfaitement ordonnée, comme si Charlotte ne l'habitait point. Mais on ne pouvait dire de même de la pièce à laquelle elle servait d'antichambre et dans laquelle les jeunes filles pénétrèrent ensuite.

De dimensions imposantes, et de décoration superbe, la chambre de Mme de Nerdelasques était le désordre le plus parfait. Paulette eut l'impression que le même ouragan qui avait ravagé la façade était passé par ici. Certains sièges étaient des coussins déchirés, des livres, des vêtements

traînaient sur le tapis et, à l'une des grandes fenêtres, un somptueux rideau de velours pendait à demi arraché.

« La pauvreté est plus pénible en contraste avec l'opulence, pensa Paulette. Mieux vaudrait encore enlever à cette chambre sa décoration défraîchie que d'étaler encore les restes d'un luxe qu'on ne peut soutenir ».

Charlotte l'arracha à ses pensées philosophiques. La belle jeune fille s'était penchée sur l'immense lit de milieu qui dressait, au centre de la pièce, sa masse imposante.

— Mère chérie, nous allons refaire un peu votre lit. Vous souffrirez moins!

La malade n'avait point répondu au tendre appel de sa fille.

La petite pensionnaire, un moment interdite s'approcha du lit à son tour. Avec des gestes souples et délicats, elle arrangea doucement les draps, les couvertures, étirant les plis, défroissant les courlines sans toucher la malade, comme si souvent Elisabeth l'avait fait pour elle-même aux jours récents de sa maladie.

Soudain, Mme de Nerdelasques rouvrit les paupières.

Ses lèvres pâles remuèrent, agitées d'une ombre de sourire, et Paulette entendit distinctement:

— Merci!

Elle fut secouée d'une émotion. Mme de Nerdelasques n'était donc point la statue inanimée que Paulette croyait! Elle vivait, elle sentait, elle souffrait. Oh! oui, elle souffrait, Paulette revit la langueur des longs yeux cernés de noir, le regard si triste, si las...

De l'autre côté de la cloison, trois coups retentirent qui firent sursauter Paulette. Mme

de Nerdelasques se redressa sur son lit avec un visage crispé d'angoisse. Charlotte s'élança vers elle.

— Mère, n'avez point peur, c'est grand-père qui appelle.

La malade ne se calmait pas. Charlotte craignit une nouvelle émotion.

— Courez, Paulette, allez voir ce que veut grand-père.

Et suivant son geste, Paulette ouvrit la porte à côté.

Une autre grande pièce, sévère celle-ci, et parfaitement rangée. Paulette vit du premier coup d'œil le grand-père installé à son bureau dans un vaste fauteuil.

— C'est vous, petite fille, qui répondez à mon appel?

— C'est moi, grand-père, dit-elle, timide et gentille à la fois. Je suis la nouvelle aide d'Elisabeth.

— Rendez-moi tout de suite un service. Partez à la recherche de Rignald, ou de Patrice, ou même de Manuel. Ce maladroit de Fleuri a cassé une vitre de ma croisée, hier soir et toute la nuit le vent de montagne a sifflé dans ma chambre. Je tiens à faire réparer ce dégât avant la nuit.

— Patrice? prû! en courant. Tout en gagnant l'orangerie où elle pensait trouver Patrice, elle se demandait:

« Patrice ou Manuel iront-ils chercher un ouvrier au village pour réparer le dégât? Il faudra bien qu'ils sortent du parc, dans ce cas et je voudrais bien savoir quel chemin ils prendront. Je suis capable de les suivre en sourdine ».

Notre petite curieuse frappait à la porte de l'orangerie, bien décidée à profiter de l'oc-

casion pour se renseigner, quand Patrice apparut au bout de la galerie en compagnie de Rignald.

— Je vous cherchais, dit-elle après un affectueux bonjour.

Et elle exposa la requête du grand-père d'un air tranquille.

— C'est bien, déclara Patrice, j'y vais immédiatement.

Et Paulette, ahurie, le vit se diriger vers la chambre du grand-père.

— Qu'est-ce qu'il va faire? ne put-elle s'empêcher de demander au jeune moine.

— Mais tout simplement remettre la vitre brisée, répliqua celui-ci. Qu'y a-t-il de difficile dans ce très simple petit travail? Nous faisons couramment toutes les petites réparations de la maison et cet incident ne remet en mémoire un oubli de ma part. J'ai promis à Elisabeth d'aller examiner avec elle la une porte qui ne ferme plus. L'humidité a dû gonfler les bois. Je pense qu'un simple coup de rabot suffira.

Et Paulette, déçue dans sa curiosité et quelque peu ahurie de cette nouvelle transformation des Nerdelasques et ouvriers de tous les corps de métier, le vit disparaître au tournant de la galerie de son long pas simple et aisé.

« C'est bien fait pour ma curiosité », pensa-t-elle avec toutefois un peu de dépit qu'elle oublia bientôt.

L'après-midi la trouva de nouveau solitaire, errant dans le parc. La famille entière avait disparu, et Paulette, toute songeuse, se sise sous les grands sapins se dit que l'heure était vraiment propice pour chercher l'inconnu mystérieux qui se débattait à plaisir. (à suivre)